



CS CONSTRUCTIONS PAYSAGÈRES

Certificat de Spécialisation

Diplôme national de niveau 4



Public ciblé :

Jeunes entre **18 et 30 ans**.

Condition d'accès :

- Avoir un **diplôme de niveau 4** en lien avec l'aménagement paysager ou une spécialité voisine

OU 1 an d'activité dans le secteur de l'aménagement paysager.

Dérogations possibles pour d'autres cas

- Tests et entretien de positionnement.

Modalités d'inscription :

- Dossier de préinscription / candidature en ligne : ► www.campusverdazur.fr
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités de sélection et d'entrée en formation :

- Entretien tripartite
- Signature du contrat d'apprentissage
- Sous réserve des places disponibles

Votre statut :

Vous serez **salarié.e** sous **contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans).
(+ d'infos : WWW.service-public.fr)

Rémunération :

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

Organisation de la formation :

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation **sur 1 an** (1 semaine / mois au CFPPA).

Soit **400 h de formation en centre**, le reste en entreprise.

- Calendrier de formation :

Septembre à Juin.

Examens :

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**.
- Evaluations en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

Individualisation :

Adaptation des parcours selon :

- les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE)
- les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap

Ce certificat diplômant de niveau 4, permet de former des ouvriers qualifiés spécialisés en conduite de chantier de constructions paysagères. Ils exercent leurs activités dans des entreprises de travaux paysagers ou de travaux publics intégrant cette activité.

L'OBJECTIF

Les titulaires de ce certificat pourront réaliser des travaux préparatoires aux constructions paysagères :

- Travaux de terrassement et de transformation de terrains
- Travaux de Voiries, Réseaux et Divers (VRD)
- Travaux de constructions paysagères et leur entretien.
- Participer à l'organisation des chantiers de constructions paysagères.
- Assurer l'encadrement d'une équipe, dans le cadre de la réalisation d'un chantier.
- Conseiller le client.
- Participer au bilan technico-économique du chantier.

Ce certificat permet le perfectionnement et l'approfondissement des connaissances acquises. Sa finalité est l'insertion professionnelle.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagement réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



ACQUÉRIR DES
SAVOIRS ET
SAVOIR-FAIRE AVANT
SON ENTRÉE SUR LE
MARCHÉ DU TRAVAIL






DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI


LE CONTENU DE LA FORMATION

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.




Assurer la préparation technique d'un chantier de construction paysagère :

-  Lecture et interprétation d'un plan
-  Traçage et piquetage d'un chantier de CP
-  Ajustement technique du projet initial


Réaliser des constructions avec liants :

-  Réalisation de terrasse dallée, d'un escalier, d'un muret paysager, d'allées carrossables et piétonnes

Réaliser des constructions paysagères non maçonnées :

-  Réalisation d'une terrasse en bois,
-  Construction d'une pergola en bois.
-  Construction de structures en bois.

TRE :

-  Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.
(Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :




www.campusverdazur.fr

 Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- BTSA Aménagements Paysager
- CS Arboriste Elagueur
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

-  **Insertion professionnelle** : Ouvrier.ère.s spécialisé.e.s dans les entreprises d'aménagements paysagers ou de BTP intégrant une activité de constructions paysagères, les collectivités territoriales, les maîtres d'ouvrages.

Réussite aux examens*

90%

Satisfaction globale*

77%

*Session 2021-2022



Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Formation Apprentissage
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusverdazur.fr